



# FICHE D'AUTORISATION

Année 2023-2024

Je soussigné(e) M. ou Mme : .....		
- Certifie sur l'honneur avoir l'autorité parentale et certifie l'exactitude de mes déclarations	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
- Je m'engage à signaler tous changements en cours d'année concernant ma situation familiale (ressources, adresse...)	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
- Accepte les conditions de fonctionnement des services périscolaires et extrascolaire définies dans le règlement des temps périscolaires et extrascolaires disponible sur le site internet de la ville ou sur demande	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
- Autorise le personnel des services périscolaires et extrascolaires à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident (SAMU, pompiers, hospitalisation, anesthésie)	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
- Autorise mon enfant à effectuer les déplacements avec les animateurs, à pied ou en bus si besoin, pour aller pratiquer une activité sportive ou de loisir	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
- J'autorise la prise de vue et la diffusion de l'image de mon enfant	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
- J'autorise mon enfant à quitter l'accueil de loisirs du soir seul ( <b>élémentaire uniquement</b> )	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
<b>Fait à :</b> <b>Le :</b> /    / <b>Signature obligatoire du responsable légal de l'enfant :</b>		

## Pièces justificatives

### Pour les nouveaux dossiers périscolaires :

- Fiche de renseignement et sanitaire
- Attestation de lecture et d'approbation du règlement intérieur
- Pièce d'identité des responsables légaux (recto/verso)
- Un des justificatifs de domicile suivant : quittance de loyer-bail, CAF, assurance habitation, taxe audiovisuel ou justificatif fiscal (datant de moins de 3 mois)
- Carnet de santé (vaccinations)
- Attestation d'assurance extra/scolaire 2022-2023
- Attestation CAF ou MSA mentionnant le quotient (sans ces documents ou si vous ne souhaitez pas communiquer vos revenus, le tarif le plus élevé sera appliqué)
- En cas de divorce ou de séparation : Jugement précisant l'autorité parentale / Si aucun : attestation sur l'honneur précisant le mode de garde manuscrite signé des deux parents

### Si vous êtes hébergé, il vous faudra fournir en plus :

- Une attestation sur l'honneur d'hébergement
- Un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant : quittance de loyer-bail, CAF, assurance habitation, taxe audiovisuel ou justificatif fiscal) datant de moins de 3 mois
- Pièce d'identité de l'hébergeant
- Une preuve de votre domiciliation à cette adresse (CAF, Pôle Emploi...) datant de moins de 3 mois